

## CHARTRE DE TRAVAIL

Valeur de l'équipe: Altruisme  
Communication  
Responsabilité  
Innovation

mode de fonctionnement et organisation :

\*Répartition en binôme

\*Mise en commun des avancements chaque début séance

Droits de chacun : intervenir  
proposer des solutions  
ne pas être d'accord

Devoir de chacun: Être à l'écoute  
Respecter les collaborateurs  
S'impliquer

Nous avons bien travaillé ensemble si : chacun endosse sa responsabilité et mène à bien la tâche qui lui est confiée.

Agnes  
Ming  
Jordi  
F  
Lamix  
Solid  
Meredith